ÉCOLE
NATIONALE SUPÉRIEURE
DES ARTS ET TECHNIQUES DU
THÉÂTRE

LIVRET D'ACCUEIL 2026

WWW.ENSATT.FR
4 RUE SOEUR BOUVIER
69322 LYON CEDEX 05
+33 (0)4 78 15 05 05

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes
établissement associé

L'ENSATT

CHIFFRES CLÉS

Créée en 1941, l'ENSATT (École nationale supérieure des arts et techniques du théâtre) est aujourd'hui une école-théâtre rattachée au ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Située à Lyon depuis 1997, elle est aussi connue sous le nom de l'École de la rue Blanche, sa première adresse parisienne.

Elle accueille environ 220 étudiants, étudiantes et stagiaires de formation initiale et continue.

Ses 10 parcours de formation sont accessibles sur concours ou examens d'entrée : mise en scène, scénographie, atelier costume, conception costume, jeu, direction technique, administration du spectacle vivant, conception lumière, conception son, écriture dramatique. De plus, l'ENSATT délivre un diplôme d'établissement d'enseignement d'études théâtrales complémentaires (DEETC) et un certificat d'études théâtrales (CET). Forte de partenariats internationaux, l'école offre la possibilité aux étudiantes et étudiants d'effectuer des mobilités entrantes et sortantes.

L'ENSATT est attachée à une pédagogie par projet où les élèves travaillent à des "ouvertures", dirigées par des artistes et des pédagogues renommés. Ces projets réunissent plusieurs parcours autour d'un même objet théâtral, créant des dynamiques entre métiers très formatrices. Dans chaque parcours de formation, des propositions "hors-les-murs » permettent aux étudiants et étudiantes d'approfondir leurs techniques et connaissances du spectacle vivant grâce aux réseaux de structures partenaires.

L'ENSATT a pour partenaires réguliers, entre autres, l'Université Lumière Lyon 2, le Conservatoire nationale supérieur de musique et de danse de Lyon, le Théâtre de la Colline (Paris), le Théâtre du Point du jour, le Festival des nuits de Fourvière, la Comédie de Saint-Etienne, la Maison Jacques Copeau (Pernand-Vergelesses), le Théâtre des 13 vents (Montpellier), l'Ecole nationale des beaux-arts (Lyon), la Cascade, le Théâtre national populaire (Villeurbanne), le Théâtre des Célestins, le Théâtre national de Strasbourg, les Instituts français, l'ESMAE de Porto, l'ESTC de Lisbonne, l'ESAD à Vigo...

ORGANISATION, DIRECTION DES ÉTUDES ET CONTACTS

L'École est dirigée depuis mars 2024 par Leyla-Claire Rabih, metteure en scène et traductrice.
La formation est sous la responsabilité de la direction des études.

Vos interlocuteurs et interlocutrices au sein de la direction des études sont :

Léa BUGIN, responsable administrative
Bureau 206 : lea.bugin@ensatt.fr / 04 78 15 05 37
Hélène MASINGUE, assistante/gestionnaire administrative et financière
Bureau 209 : helene.masingue@ensatt.fr / 04 78 15 05 23

Sabrina ABDELBOST, gestionnaire de scolarité ACOS-CCO-SCE
Bureau 209 : sabrina.abdelbost@ensatt.fr / 04 78 15 05 25
Brunhilde CHAVEROT, gestionnaire de scolarité ECR-JEU-MES
Bureau 211 : brunhilde.chaverot@ensatt.fr / 04 78 15 05 28
Marina DA GRAÇA, gestionnaire de scolarité SON-LUM-DEETC
Bureau 209 : marina.dagraca@ensatt.fr / 04 78 15 05 10
Coline MONTPIED, gestionnaire de scolarité ADM-DIT
Bureau 211 : coline.montpied@ensatt.fr / 04 72 20 99 75

Claire LESCUYER, responsable de la formation continue
Bureau 206 : claire.lescuyer@ensatt.fr / 04 78 15 05 33

Christophe DEMAS, responsable bibliothèque :
christophe.demars@ensatt.fr / 04 78 15 05 16

Équipe et organigramme complet de l'établissement

SE RENDRE À L'ENSATT

Toutes les modalités vous permettant de vous rendre à l'ENSATT sont sur la page dédiée du site web.

*

HORAIRES ET VACANCES

L'école est ouverte du lundi au vendredi de 9 heures à 20 heures (sauf événements), et certains samedis en fonction de l'activité.

L'ENSATT sera fermée du 19 décembre 2026 au 3 janvier 2027 inclus.

POUR RESTER INFORMÉ DE L'ACTIVITÉ DE L'ENSATT

Suivez l'activité de l'école sur Facebook Linkedin You Tube et Instagram

Les études à l'ENSATT

LES PARCOURS ET DIPLÔMES

Les diplômes proposés à l'ENSATT sont :

Licence / Parcours Jeu
Master / Parcours Mise en scène
Master / Parcours Ecriture dramatique
Master / Parcours Conception son
Master / Parcours Conception lumière
Master / Parcours Conception costume
Master / Parcours Scénographie
Master / Parcours Direction technique
Master / Parcours Administration du spectacle vivant
Master / Parcours Atelier costume

Diplôme d'établissement d'études théâtrales complémentaires (DEETC)

Certificat d'études théâtrales (CET)

LA RECHERCHE

Établissement d'enseignement supérieur, l'ENSATT possède un pôle recherche-création dirigé par Mireille Losco-Lena, professeure d'université et membre du laboratoire Passage XX-XXI au sein de l'Université Lumière Lyon 2.

INTERNATIONAL

L'ENSATT construit des relations internationales fortes et développe des partenariats de qualité avec des écoles, des universités et des théâtres à l'étranger. L'école favorise ainsi la mobilité des étudiantes et étudiants, enseignantes et enseignants-chercheurs ainsi que l'accueil des étudiantes et étudiants, enseignantes et enseignants étrangers. Chaque année, il y a environ 110 mobilités entrantes et sortantes, individuelles ou collectives.

INSERTION PROFESSIONNELLE

Dès les premières années d'étude, l'ENSATT sensibilise les étudiants et les étudiantes à leur avenir et les aident dans la mise en œuvre de leurs projets professionnels pendant et après leur cursus. Cet accompagnement peut prendre différentes formes :

- Mise en relation avec les réseaux professionnels du spectacle vivant et de l'audiovisuel
- Participation à des projets régionaux, nationaux et internationaux
- Concours, bourses, appels à projets…
- Diffusion des offres d'emploi

Contact : Héloïse GRAMMONT, responsable de l'insertion professionnelle
Bureau 212 - heloise.grammont@ensatt.fr / 04 72 20 99 70

LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

7 parcours diplômants annuels sont actuellement ouverts aux professionnelles et professionnels du spectacle et conduisent à un diplôme de niveau 7 (bac+5), conférant le grade de master :
Administration du spectacle vivant, Atelier Costume, Conception son, Conception lumière, Conception costume, Direction technique et Scénographie.
La formation continue est accessible à des professionnels exerçant au moins depuis 3 ans, en reconversion ou souhaitant des compléments de formation.

Contact : Claire LESCUYER, responsable de la formation professionnelle continue – claire.lescuyer@ensatt.fr / 04 78 15 05 33

LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque de l'ENSATT dispose d'un fonds spécialisé sur les arts du spectacle et en particulier sur le théâtre de près de 21 000 documents (monographies, périodiques, vidéos, ressources électroniques, mémoires de fin d'études). Elle est ouverte du lundi au jeudi de 9h à 13h et de 14h à 18h, et le vendredi de 9h à 13h.

Contact : Christophe DEMARS, responsable bibliothèque
christophe.demars@ensatt.fr / 04 78 15 05 16

Mais aussi, nous vous conseillons :

Les ressources documentaires universitaires

Médiathèque Nadia Boulanger – CNSMD, 3 quai Chauveau, Lyon 9e

Bibliothèque de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 8 bis quai Saint-Vincent, Lyon 1er.

Bibliothèque de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Lyon, 3 rue Maurice Audin, Vaulx-en-Velin. Lien vers le catalogue.

Seize bibliothèques municipales sont implantées à Lyon. En voici la liste.

Voici la liste de la quarantaine de bibliothèque répertoriées dans le grand Lyon.

Le statut et la situation des étudiants et étudiantes

RÈGLEMENTS ET DROITS

Le règlement des études est consultable sur le site internet de l'ENSATT. Le règlement intérieur est consultable sur demande.

R.G.P.D. (Règlement général sur la protection des données)

En application du règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016 général sur la protection des données (RGPD) et de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, nous vous informons que nous collectons et traitons des données à caractère personnel vous concernant. Ces traitements ont pour finalité la gestion de la scolarité à l'ENSATT.

Ils peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectifications auprès du délégué à la protection des données (DPO) de l'ENSATT : dpo@ensatt.fr

Droit à l'image

Un contrat de cession de droits et de droit à l'image est demandé aux étudiantes et étudiants au moment de leur inscription. Il prévoit l'utilisation par l'école de leurs travaux (en tout ou partie) et l'utilisation de photos, vidéos et son pris lors de la scolarité.

Changement de nom

En cas de changement de nom et/ou de civilité, actés officiellement (sur présentation de justificatif), l'ENSATT pourra procéder à la réédition de documents (attestation de scolarité, diplôme...).

L'association Chrysalide peut vous accompagner dans vos démarches administratives.

Les prénoms d'usage non actés officiellement, ainsi que l'utilisation de pronom neutre ou particulier doivent être signalés aux gestionnaires de scolarité afin qu'ils et elles mettent à jour le logiciel de scolarité, les courriels et en informent les intervenants, artistes et personnels de l'ENSATT pour une plus grande facilité de communication.

Sécurité sociale

Votre sécurité sociale est gratuite et sans démarche d'affiliation.

Les étudiantes et étudiants continuent d'être affiliés à leur régime de protection sociale précédent, souvent celui de leurs parents ou tuteurs légaux (régime général, agricole ou autres régimes spéciaux).

Il est important de renseigner et de mettre à jour vos informations (adresse postale, RIB, médecin traitant) afin de pouvoir bénéficier de tous les services auxquels vous avez droit, de créer un espace personnel d'assurance maladie en ligne, le compte Ameli et vous assurer que vous avez bien fourni des informations à jour à votre mutuelle, notamment votre adresse postale et votre RIB.

Prise en charge de vos frais de santé

L'Assurance Maladie vous rembourse 70% de vos frais de santé si vous consultez en priorité votre médecin traitant. Afin de compléter vos remboursements, vous pouvez souscrire une complémentaire santé qui prendra en charge les 30% restants.

Les assurances complémentaires de santé

Les complémentaires santé remboursent tout ou partie de la différence entre les dépenses réelles pour des soins, des médicaments ou une hospitalisation et le remboursement de la Sécurité sociale. Elles délivrent aussi la carte d'assuré social. L'adhésion à une mutuelle complémentaire n'est pas obligatoire mais vivement conseillée, notamment en cas d'hospitalisation. Les mutuelles proposent également une couverture de risques de responsabilité civile (accident causé à autrui), une assurance accident et une assurance décès.

Les autres organismes

Centre de soins dentaires – 27 bis cours Verdun, Lyon 2e (+ orthodontie) 04 72 56 52 01

Dispensaire général de Lyon – 10 rue Sévigné, Lyon 3e 04 78 14 14 14

Ligne d'écoute Fil santé jeunes – 0 800 235 236 Ligne d'écoute

Drogues info service – 0 800 23 13 13

CPEF de la Métropole de Lyon – les Centres de Planification et d'Education Familiale, ou plannings familiaux, sont des lieux d'accueil, d'information et de consultation pour ce qui a trait à la sexualité, la vie conjugale, la contraception. L'accès à leurs services est gratuit et anonyme.

CDHS – centre de santé et de prévention (vaccination, arrêt du tabac, prévention des maladies infectieuses).

AIDES FINANCIÈRES

Les bourses sur critères sociaux

Elles sont accordées en fonction de la situation sociale de la famille et des études suivies. Les étudiants ayant le statut de boursiers sur critères sociaux bénéficient de l'exonération des droits universitaires ainsi que de la Contribution de Vie Etudiante et de Campus.

Les conditions d'attribution

Les conditions de nationalité

Être de nationalité française ou posséder la nationalité d'un état membre de l'union européenne ou d'un état partie de l'espace économique européen. Pour les autres nationalités l'étudiant doit bénéficier d'un titre de séjour en règle, être domicilié en France depuis au moins deux ans, et le foyer fiscal auquel il est rattaché (père, mère ou tuteur légal) doit être situé en France depuis au moins deux ans.

La condition d'âge

Être âgé de moins de 28 ans au 1er octobre de l'année universitaire pour une première demande de bourse (non opposable aux étudiants handicapés reconnus par la commission des droits et de l'autonomie des handicapés ; recul de la limite d'âge en fonction de la durée du volontariat dans les armées ou du volontariat civil et d'un an par enfant élevé).

Les conditions de scolarité

Être inscrit en formation initiale, suivre des études à temps plein dans un établissement public ou dans une formation habilitée à recevoir des boursiers par le ministère de l'enseignement supérieur.

Attention : Le maintien de la bourse est également soumis à des conditions de progression, d'assiduité aux cours et aux TD obligatoires et de présence aux examens.

Les bourses d'enseignement supérieur sont accordées pour une année universitaire. Les demandes de bourses et de logement sont à renouveler chaque année : www.etudiant.gouv.fr.

L'ENSATT est classée dans les écoles d'art et d'architecture.

Vous devez ensuite indiquer le niveau adéquat :

1ère année pour les étudiantes et étudiants Jeu L1

2e année pour les étudiantes et étudiants Jeu L2

3e année pour les étudiantes et étudiants Jeu L3, ainsi que pour les étudiants en Pré-Master

4e année pour les étudiantes et étudiants en Master 1

5e année pour les étudiantes et étudiants en Master 2

Vous ne devez en aucun cas attendre les résultats de vos examens pour vous connecter. La bourse est attribuée pour 10 mois, de septembre à juin. SIMULATEUR

Le service social du CROUS

Le service social du Crous a pour vocation de recevoir tout au long de l'année et gratuitement tous les étudiantes et étudiants de l'académie de Lyon.

Son rôle est de :

- Vous accueillir et vous écouter en cas de difficulté, quelle qu'en soit la nature (personnelle, familiale, psychologique, médicale, administrative, financière...)
- Vous accompagner dans vos démarches et dans la recherche de solutions, tout au long de vos études
- Vous informer sur les formalités concernant la vie étudiante (budget, logement, couverture sociale, travail, problèmes administratifs, situations particulières...)
- Vous orienter vers tous les services spécialisés
- Vous aider à constituer vos demandes d'aides financières

Les assistantes et assistants de service social travaillent en liaison avec les services administratifs du Crous, des Universités et d'autres organismes. Tenu au secret professionnel, l'assistante ou l'assistant de service social vous propose un espace confidentiel de parole et d'écoute préalable à la recherche de solutions.

Pour contacter le service social du CROUS, veuillez envoyer un courriel à cette adresse en précisant que vous êtes étudiant/étudiante de l'ENSATT et le motif de votre demande : ssocial@crous-lyon.fr

L'aide au mérite

Une aide au mérite, complémentaire à la bourse sur critères sociaux, peut être accordée aux étudiantes et étudiants boursiers ou bénéficiaires d'une allocation d'aide spécifique annuelle qui ont obtenu la mention « très bien » à la dernière session du baccalauréat ou ont reçu l'aide au mérite l'année précédente. Cette aide ne fait pas l'objet d'une demande particulière de la part de l'étudiante ou étudiant, c'est le CROUS qui identifie les étudiants susceptibles de recevoir cette aide et le recteur qui prend ensuite la décision définitive d'attribution.

Les aides départementales

Les conditions d'attribution varient selon le département d'origine de la famille de l'étudiant. Elles sont gérées et attribuées par le Conseil Général. Les dossiers sont à demander à l'Hôtel du Département du lieu de résidence des parents, Direction de l'Education, Service des bourses départementales.

Bourse de la Fondation d'entreprise Hermès

Depuis quelques années, la Fondation d'entreprise Hermès permet le versement d'une bourse de septembre à juin durant tout le parcours à l'ENSATT.

La vie à l'ENSATT

LES INSTANCES

Différentes instances se tiennent à plusieurs reprises durant l'année universitaire, avec notamment la présence de représentantes ou représentants étudiants :

- Le Conseil d'administration
- La Commission de la vie étudiante
- Le Conseil académique et artistique
- Les réunions des déléguées et délégués de classe
- La Contribution à la vie étudiante

LA VIE ÉTUDIANTE

Association ADAAE

Week-end d'intégration, évènements organisés...
L'ADAEE est l'association des étudiantes et étudiants actuels de l'ENSATT. Elle est chargée d'assurer la vente de boissons et de petite restauration les soirs d'ouverture, d'organiser certains événements (week-end d'intégration, remise des diplômes...).

Contact : adaee@ensatt.fr

Collectif anti-Autruche

En savoir plus : Facebook et compte Instagram de l'association

Association Cadenscène

Cette association organise des sorties et évènements festifs.

LA SANTÉ, LA PRÉVENTION ET L'ACTION SOCIALE

L'ENSATT est engagée dans la lutte contre les violences et harcèlement à caractère sexiste et sexuel. Des conférences et des ateliers obligatoires sont organisés.

L'ENSATT a mis en place une cellule d'écoute qui recueille la parole de toute personne de l'école (personnel, étudiantes/étudiants et enseignantes/enseignants) victime de violence ou de harcèlement. Contact : cellule-ecoute@ensatt.fr

Santé et prévention

L'association Apsytude intervient tout au long de l'année à l'ENSATT, un mardi sur deux en mettant à la disposition des étudiantes et étudiants des créneaux de consultation assurés par une psychologue.

Dispositif Santé psy étudiant

Accessibilité et handicap

L'ENSATT étant un établissement recevant du public, il répond entièrement aux obligations d'accessibilité. En cas de handicap, vous pouvez demander au personnel présent à l'accueil de vous orienter au mieux.

L'ENSATT bénéficie également du prêt d'un robot par l'Université de Lyon permettant une meilleure accessibilité des cours à distance pour les étudiantes et étudiants en situation de handicap ou de longue maladie.

Enfin, en cas de nécessité de mettre en place des aménagements pour cause de handicap, merci de contacter votre gestionnaire de scolarité qui vous guidera dans les démarches à effectuer.

La vie à Lyon

LOGEMENT

Résidences, appartement, associations bons plans, Crous, demandes d'aide...

Différentes solutions s'offrent à vous :

- Les résidences universitaires du CROUS
- Les résidences universitaires privées
- Les locations d'appartement (via agence immobilière ou particulier)
- La colocation
- Le logement chez l'habitant

Les structures ci-dessous peuvent vous accompagner dans vos recherches :

L'association ADAEE : les membres de l'association peuvent également aider les étudiantes et étudiants dans leur recherche de logement à Lyon. Pour plus de renseignements sur l'ADAEE, contactez : adaee.ensatt@ensatt.fr

Le CROUS : structure publique qui gère les questions de vie étudiante et en particulier les demandes de logement en résidence universitaire.

Connectez-vous sur le site du CROUS pour faire une demande. Les inscriptions se font entre le 15 janvier et le 31 mai pour l'année scolaire suivante.

Le loyer pour un studio CROUS est compris entre 400€ à 450€ par mois et entre 280 € à 320 € pour une chambre.

Lokaviz : Centrale du logement étudiant proposant des offres de chambre ou de logement chez des particuliers.

Lyon Campus : Structure de la ville de Lyon qui accompagne les étudiants dans toutes leurs démarches (logement, vie quotidienne, titre de séjour...).

Les CLLAJ : Aide et conseils pour les recherches de logement.

La colocation

La carte des colocs; Appartager.com; Ma coloc.fr

Bon à savoir : Informations juridiques sur les droits au logement – ADIL

La garantie Visale : La garantie Visale est un dispositif gratuit proposé par Action Logement qui se porte garant pour le locataire en cas d'impayés de loyers ou de charges. Elle s'adresse notamment à de nombreux étudiants et peut rassurer les propriétaires, facilitant ainsi l'accès à un logement. La demande s'effectue en ligne avant la signature du bail et, si vous êtes éligible, vous obtenez un visa à présenter au bailleur. Trouver un logement étudiant ne se limite pas au choix entre une résidence universitaire et un logement en ville. Il faut aussi prendre en compte les aides possibles, les démarches administratives et les garanties à prévoir avant l'emménagement. Pour bien choisir, il est utile de s'informer à l'avance sur les conditions de location, le budget à prévoir et les solutions de couverture adaptées. Green-Opinion.com permet aux étudiants de comparer les offres, de consulter des avis d'assurés et de poser gratuitement leurs questions à des experts.

Visale se porte garant auprès de votre bailleur, une solution simple et accessible en quelques clics.

Action Logement propose d'autres aides en fonction de votre situation pour vous aider à vous loger.

Demande d'aide au logement

Si vous emménagez en résidence universitaire ou dans un appartement et que vous remplissez les conditions nécessaires, vous pouvez bénéficier de l'aide au logement de la CAF (Caisse d'allocations familiales). Tous les étudiants et étudiantes (sans distinction d'âge, de situation familiale et professionnelle), qu'ils soient locataires, sous-locataires ou colocataires peuvent bénéficier de l'allocation logement à caractère social (ALS).

Simple, rapide et sécurisée, votre demande d'aide au logement doit obligatoirement être faite en ligne.

Vous pouvez estimer le montant de votre aide au logement en quelques clics.

RESTAURATION

Les restaurants et cafétérias universitaires, notamment Horizon (9-11 montée Nicolas de Lange, Lyon 5e), proposent des repas à 1 € pour les boursiers ou étudiants en grande difficulté financière.

- Association Epicentre (épicerie solidaire)
- Hophopfood (anti-gaspi solidaire)
- Vrac Universités
- 1 cabas pour un étudiant
- Bar-restaurant l'Amicale du futur (31 rue Sébastien Gryphe, Lyon 7e) qui propose des repas à prix intéressant

Annuaire alimentation et précarité étudiante

VIE CULTURELLE

L'ENSATT a pour partenaires de nombreuses structures, parmi elles : l'Université Lumière Lyon 2, le Théâtre national populaire, l'Université Claude Bernard Lyon 1, le Théâtre du Point du jour, le Théâtre des clochards célestes, les Nuits de Fourvière, la Fondation d'entreprise Hermès, l'INSA de Lyon, l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts de Lyon, le CNSMD, le Conservatoire de Lyon, la Maison jacques Copeau, la compagnie des 13 vents, la Cascade...

Lieux culturels où sortir à Lyon

Musée des Beaux-Arts ; A thou bout chant ; Espace 44 ; Le Complexe du Rire ; Le Nombril du Monde ; Le Repaire de la Comédie ; Les Subs ; Les Tontons Flingueurs ; Opéra de Lyon ; Piano à Lyon ; Théâtre des Clochards Célestes ; Théâtre le Carré 30; Théâtre Le Fou ; L'Étoile Royale Théâtre; Célestins, Théâtre de Lyon ; La Comédie Odéon ; Le Périscope ; Marché Gare ; Théâtre des Marronniers ; Musée des tissus ; Musée des Confluences ; Musée de l'illusion ; Le Sucre ; Musée de l'imprimerie et de la communication graphique; Auditorium de Lyon – ONL ; L'Improvidence; Le Rideau Rouge ; Théâtre de la Croix-Rousse ; Sous Le Caillou; Lugdunum – Musées et théâtres romains ; Espace Gerson ; Le Boui Boui ; Le Petit jeu de Paume, théâtre ; Théâtre du Point du Jour ; Théâtre le Guignol de Lyon ; Les Nuits de Fourvière ; Le Musée Gadagne ; Le Musée de la miniature et du cinéma; Musée d'Art Contemporain de Lyon ; Théâtre du Gai Savoir; LILY (Ligue d'improvisation lyonnaise professionnelle) ; Théâtre de l'Elysée ; La Halle Tony Garnier ; Le Théâtre Lulu sur la Colline ; Le Croiseur / La Scène sur Saône; Le Théâtre de l'Uchronie; Institut Lumière ; Maison de la Danse ; Nouveau Théâtre du 8e; Théâtre Nouvelle Génération – CDN; L'Épicerie Moderne (Feyzin) ; Théâtre de l'IRIS (Villeurbanne) ; Théâtre de la Renaissance (Oullins) ; Théâtre National Populaire (Villeurbanne) ; Théâtre Théo Argence (Saint Priest) ; Théâtre de Vénissieux (Vénissieux) ; Ecole de cirque de Lyon; Festival Nuits Sonores (divers lieux) ; Le Jack Jack (Bron) ; Le Radiant-Bellevue (Caluire- et-Cuire) ; Le Toboggan (Décines) ; Le Théâtre Jean Marais (Saint-Fons) ; Le Transbordeur (Villeurbanne) ; Centre Culturel Charlie Chaplin (Vaulx-en-Velin) ; Festival Woodstower Grand Parc Miribel-Jonage ; Les Grands Concerts de Lyon ; Médiatone (divers lieux) ; Fête des lumières...

Numéros d'urgence/numéros utiles

Urgences (numéros gratuits)

- Urgences SAMU : 15
- Police : 17
- Pompiers : 18
- Numéro d'urgence européen : 112
- Urgences psychiatriques : Centre hospitalier le Vinatier, 95 bd Pinel, bât. 409, Bron 04 37 91 54 54 11
- La Maison Médicale de Garde : 04 72 33 00 33

- SOS Médecin Lyon : 04 78 83 51 51 / 36 24
- Pharmacie de garde : par téléphone au 32 37 ou www.3237.fr

Couverture : ***Zonarde - Projets écriture dramatique 2026***
Dernière de couverture : Bâtiments ENSATT
Photographies Benjamin Bourgeois

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES ARTS ET TECHNIQUES DU THÉÂTRE

4, rue soeur Bouvier
69005 LYON
04 78 15 05 05
www.ensatt.fr

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
Liberté Égalité Fraternité

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

établissement associé UNIVERSITÉ DE LYON